



**AVIS INTERNATIONAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI/SNH/14 DU 25 AOUT 2014
POUR LA PRESELECTION D'ENTREPRISES DESIREUSES DE PARTICIPER A LA CONSULTATION
INTERNATIONALE RESTREINTE RELATIVE A LA CARTOGRAPHIE GRAVIMETRIQUE SPATIALE
PAR GPS DES BASSINS SEDIMENTAIRES DE MAMFE ET GAROUA/KOUM AU CAMEROUN**

1. OBJET

La Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt à l'attention d'entreprises ou institutions désireuses de participer à la consultation internationale restreinte relative à la cartographie gravimétrique spatiale par GPS des bassins sédimentaires de Mamfé et Garoua/Koum au Cameroun.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

La Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) du Cameroun, dont la mission principale est de gérer les intérêts de l'Etat dans le secteur pétrolier et gazier, participe à ce titre aux activités pétrolières entreprises dans les bassins côtiers (Littoral camerounais), dans les bassins intracratoniques septentrionaux et de Mamfé dans le Sud-Ouest. La production pétrolière actuelle provient essentiellement des champs offshore situés dans les bassins côtiers (Rio Del Rey, Douala/Kribi-Campo).

Pour la mise en œuvre de sa politique en matière d'exploration et d'exploitation des ressources pétrolières et gazières dans la zone septentrionale et le Sud-ouest, dont la géologie demeure relativement méconnue comparativement aux bassins côtiers, la SNH envisage d'élaborer avec l'assistance d'une entreprise ou institution spécialisée, une cartographie gravimétrique spatiale par GPS des bassins de Mamfé dans le Sud-Ouest camerounais et de Garoua/Koum dans le Nord camerounais.

Le projet de cartographie des bassins intracratoniques septentrionaux (Garoua/Koum) et de Mamfé dans le Sud-Ouest, consistera essentiellement à acquérir, traiter et interpréter des données de variation d'intensité issues de la gravimétrie spatiale par GPS, afin d'élaborer des cartes caractérisant les bassins sédimentaires susmentionnés. Ces cartes faciliteront la connaissance de ces bassins sédimentaires en vue de l'exploration pétrolière et gazière.

3. CONSULTATION DES TERMES DE REFERENCE

Les Termes de Référence des prestations envisagées par la SNH dans le cadre du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, peuvent être consultés auprès du Centre d'Informations Pétrolières de la SNH à Yaoundé ou dans le site internet de la SNH : www.snh.cm

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux entreprises ou institutions spécialisées en travaux de cartographie gravimétrique spatiale par GPS.

5. COMPOSITION ET PRESENTATION DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERET

Le dossier de Manifestation d'Intérêt comprend deux enveloppes portant la mention "Enveloppe A" et "Enveloppe B" :

a) Enveloppe A: Dossier Administratif

- **Nom et profil de l'entreprise :** Le soumissionnaire doit indiquer l'intégralité de sa raison sociale (comprenant adresse complète, téléphone, fax, e-mail, etc.) ainsi que les noms des responsables en charge de ses activités.

b) Enveloppe B: Dossier Technique

- **Expérience Technique :** Le soumissionnaire doit apporter la preuve écrite de l'expérience professionnelle appropriée de l'entreprise dans les travaux similaires à ceux envisagés par la SNH.
- **Liste des matériels et équipements de cartographie gravimétrie spatiale par GPS :** Le soumissionnaire doit fournir la liste des matériels et équipements qu'il se propose d'utiliser dans le cadre des travaux de cartographie gravimétrique spatiale envisagés par la SNH.
- **Personnel clé du Projet :** Le soumissionnaire doit fournir la liste des noms, accompagnée des curriculum vitae détaillés (qualification, expérience professionnelle) du personnel clé qu'il se propose d'affecter à la réalisation des travaux de cartographie gravimétrique spatiale par GPS envisagés par la SNH.

Les enveloppes A et B susmentionnées, présentées séparément et portant ces mentions, doivent être placées dans une autre enveloppe scellée à l'extérieur et portant l'inscription suivante :

**“A l'attention de Monsieur
l'Administrateur-Directeur Général de la
Société Nationale des Hydrocarbures**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°01/AMI/SNH/14 DU 25 AOUT 2014 POUR LA
PRESELECTION D'ENTREPRISES DESIREUSES DE PARTICIPER A LA CONSULTATION
INTERNATIONALE RESTREINTE
RELATIVE A LA CARTOGRAPHIE GRAVIMETRIQUE
SPATIALE PAR GPS DES BASSINS SEDIMENTAIRES DE MAMFE ET
GAROUA/KOUM AU CAMEROUN - CONFIDENTIEL - A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE
DEPOUILLEMENT”**

6. EVALUATION DES DOSSIERS

a) Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ou fausses déclarations ;
2. Absence de références professionnelles de l'entreprise en matière de gravimétrie spatiale ;
3. Note du dossier technique inférieure à soixante-quinze sur cent (75/100).

b) Critères Essentiels

N°	Critères	Points
1	Références professionnelles de l'entreprise dans la réalisation des travaux de cartographie gravimétrique spatiale par GPS envisagés par la SNH ou similaires (joindre les copies des contrats, attestations de bonne réalisation des travaux, procès-verbaux de réception, etc.) : • Nombre de références justifiées ≥ 3 : 40 points • $2 \leq$ Nombre de références justifiées < 3 : 30 points • $1 \leq$ Nombre de références justifiées < 2 : 15 points • Pas de références : 0 point	40
2	Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise, sur les dix dernières années, dans la réalisation des travaux de cartographie gravimétrique spatiale par GPS envisagés par la SNH ou similaires (joindre les copies des contrats, attestations de bonne réalisation des travaux, procès-verbaux de réception, etc.) : • Chiffre d'affaires cumulé ≥ 100 millions francs CFA : 20 points ; • $75 \leq$ Chiffre d'affaires cumulé < 100 millions francs CFA : 15 points ; • $50 \leq$ Chiffre d'affaires cumulé < 75 millions francs CFA : 10 points ; • $5 \leq$ Chiffre d'affaires cumulé < 50 millions francs CFA : 5 points	20
3	Qualification et expérience du personnel clé de l'entreprise en réalisation des travaux de cartographie gravimétrique spatiale par GPS (joindre les Curriculum Vitae du personnel) : • Présence d'au moins deux Géoscientistes : 25 points ; • Présence d'un Géomaticien (informatique appliquée en géographie) : 10 points	35
4	Présentation du dossier technique • Présence de chapitres portant sur les 3 critères essentiels susvisés : 3 points • Présence d'un sommaire : 0,5 point • Pagination du document : 0,5 point • Reliure/Classeur du document : 0,5 point • Mise en page/Mise en forme : 0,5 point	05
5	Note totale du dossier technique	100

7. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original, doivent être déposés sous pli fermé au Secrétariat de la Direction Générale de la SNH, B.P. 955 Yaoundé - Cameroun, Tél : (00) 237 22 20 98 64, Fax : (00) 237 22 20 98 69 au plus tard le **1^{er} décembre 2014 à 12 heures précises, heure locale.**

**Pour l'Administrateur-Directeur Général
et Par Ordre, le Conseiller N°1,
Bernard BAYIHA**